



États financiers du

# Bureau du conseiller sénatorial en éthique

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009

# Bureau du conseiller sénatorial en éthique

## Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

---

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009 et de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction du Bureau du conseiller sénatorial en éthique.

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus, en s'appuyant sur les meilleures estimations rendues possibles grâce à l'expérience et au jugement de la direction. Une mise en garde s'impose toutefois : les états financiers ne sont pas forcément complets, car certains actifs, obligations et dépenses ne sont consignés, en ce moment, qu'à l'échelle de toute l'administration fédérale. Il faut aussi consulter les présents états financiers en se référant aux conventions comptables décrites dans les Notes.

La direction a préparé et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion pour donner une assurance raisonnable que les éléments d'actif du gouvernement sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficace aux fins de la réalisation des objectifs du Bureau et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, aux politiques du Bureau du conseiller sénatorial en éthique et à toutes les autres exigences législatives.

Les états financiers du Bureau du conseiller sénatorial en éthique pour l'exercice terminé le 31 mars 2009 ont été vérifiés par le cabinet de comptables agréés *van Berkom & Ritz*.

---

Jean T. Fournier  
Conseiller sénatorial en éthique

---

Nicole Proulx  
Agent financier supérieur

Ottawa, Canada  
le 7 mai 2009

# van Berkom & Ritz

CHARTERED ACCOUNTANTS

100-1750 COURTWOOD CRESCENT, OTTAWA, ON K2C 2B5 T: 613.828.8282 F: 613.721.8504

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

À Monsieur Jean T. Fournier, conseiller sénatorial en éthique

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Bureau du conseiller sénatorial en éthique au 31 mars 2009 et les états des opérations, des avoirs du Canada et des flux de la trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnus du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisation au 31 mars 2009, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

**VAN BERKOM & RITZ**

Ottawa (Ontario)  
le 7 mai 2009

Comptables agréés  
Experts comptables autorisés

**Bureau du conseiller sénatorial en éthique**  
État des opérations

Pour l'exercice terminé le 31 mars  
(en dollars)

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		
Traitements et avantages sociaux	744 348	687 265
Locaux	73 046	69 326
Services professionnels et spéciaux	45 931	30 991
Amortissement d'immobilisations	27 067	26 672
Impression et communication	36 754	22 880
Services publics, fournitures et approvisionnements	6 718	12 391
Voyages	9 253	8 602
	<hr/>	<hr/>
<b>TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<u>943 117</u>	<u>858 127</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Bureau du conseiller sénatorial en éthique**  
État de la situation financière

Au 31 mars  
(en dollars)

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
<b>ACTIFS</b>		
Actifs financiers		
Comptes débiteurs et avances	17 761	47 561
Total des actifs financiers	<u>17 761</u>	<u>47 561</u>
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (Note 4)	33 941	61 008
Total des actifs non financiers	<u>33 941</u>	<u>61 008</u>
<b>TOTAL</b>	<b><u>51 702</u></b>	<b><u>108 569</u></b>
<b>PASSIFS</b>		
Créditeurs et charges à payer	91 715	81 970
Indemnités de vacances et congés compensatoires	29 544	36 164
Indemnités de départ (Note 5)	147 357	133 489
	<u>268 616</u>	<u>251 623</u>
<b>AVOIR DU CANADA</b>	<u>(216 914)</u>	<u>(143 054)</u>
<b>TOTAL</b>	<b><u>51 702</u></b>	<b><u>108 569</u></b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Bureau du conseiller sénatorial en éthique**

Avoir du Canada

Pour l'exercice terminé le 31 mars

*(en dollars)*

	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>AVOIR DU CANADA, DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	(143 054)	(356 722)
Total des charges de fonctionnement	(943 117)	(858 127)
Services offerts sans frais par d'autres ministères (Note 6)	109 775	99 587
Crédits de l'année courante utilisés (Note 3)	759 482	972 208
<b>AVOIRS DU CANADA, FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>(216 914)</u>	<u>(143 054)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Bureau du conseiller sénatorial en éthique

### État des flux de la Trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
<b>Activités d'exploitation</b>		
Coût total des activités	943 117	858 127
Articles hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	(27 067)	(26 672)
Services offerts gratuitement par d'autres ministères	(109 775)	(99 587)
Variation de l'état de la situation financière :		
(Diminution) augmentation des comptes débiteurs et avances	(29 800)	34 564
(Augmentation) diminution des créditeurs et charges à payer	(9 745)	68 632
Diminution des indemnités de vacances et congés compensatoires	6 620	21 881
(Augmentation) diminution des indemnités de départ	(13 868)	112 888
<b>Encaisse utilisée pour les activités d'exploitation</b>	<u>759 482</u>	<u>969 833</u>
<b>Dépenses d'équipement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	2 375
<b>Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada</b>	<u>(759 482)</u>	<u>(972 208)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Bureau du conseiller sénatorial en éthique

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009

---

## 1. Autorisations et objectifs

Le Bureau du conseiller sénatorial en éthique (le Bureau) a été créé par la *Loi sur le Parlement du Canada et certaines lois en conséquence*. Son mandat consiste à administrer et interpréter le Code régissant les conflits d'intérêts des sénateurs adopté par le Sénat le 18 mai 2005.

Les principales responsabilités du Bureau sont au nombre de cinq : avis et conseils, déclarations annuelles, enquêtes, communication et information, et administration interne.

Pour les besoins des présents états financiers, toutes les activités mentionnées ci-dessus sont comprises dans les activités du Bureau du conseiller sénatorial en éthique.

## 2. Sommaire des principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public.

Voici les principales politiques comptables :

- (a) **Crédits parlementaires** – Le Bureau du conseiller sénatorial en éthique est financé par le biais de crédits parlementaires du gouvernement du Canada. Les crédits qui lui sont consentis ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers prévus dans les principes comptables généralement reconnus, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les postes consignés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux auxquels il est pourvu par les crédits parlementaires. La note 3 établit un rapprochement entre les deux types de rapports financiers.
- (b) **Encaissement net du gouvernement** – Le Bureau du conseiller sénatorial en éthique a le Trésor pour cadre de fonctionnement. Le Trésor est administré par le Receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds sont déposées au Trésor et toutes les sorties de fonds du Bureau sont payées à même le Trésor. L'encaissement net du gouvernement correspond à la différence entre toutes les rentrées et les sorties de fonds, y compris les opérations interministérielles.
- (c) **Charges** – Les charges sont consignées selon la comptabilité d'exercice :
  - i. Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.
  - ii. Les services fournis gratuitement par d'autres ministères, par exemple les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

## Bureau du conseiller sénatorial en éthique

### Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009

---

#### (d) Avantages sociaux futurs –

- i. Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique qui est administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du Bureau au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du Bureau découlant du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, le Bureau n'est pas tenu de comptabiliser les excédents ou les insuffisances actuarielles du régime, car ils sont constatés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.
- ii. Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés effectuent les services nécessaires pour les gagner.

(e) **Comptes débiteurs** - Les comptes débiteurs sont comptabilisés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

(f) **Immobilisations corporelles** – Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 2 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Le Bureau du conseiller sénatorial en éthique amortit les immobilisations corporelles selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Logiciels	5 ans
Matériel	3 ans
Autres équipements et meubles	5 ans

(g) **Incertitude de l'évaluation** – La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public, oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges aux états financiers. Au moment de la préparation des états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. L'amortissement des immobilisations est l'élément le plus important pour lequel on a eu recours à des estimations. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

### 3. Crédits parlementaires

Le Bureau du conseiller sénatorial en éthique reçoit la plus grande partie de son financement par des crédits parlementaires annuels. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires qui ont été autorisés dans des exercices précédents, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans des exercices futurs. Par conséquent, le Bureau a des résultats d'exploitation nets différents pour l'exercice selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Un rapprochement des différences observées figure dans les tableaux ci-après :

## Bureau du conseiller sénatorial en éthique

### Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009

---

- a) Rapprochement du coût de fonctionnement net aux crédits de l'exercice en cours utilisés :

	<b>2009</b>	<b>2008</b>
	(en dollars)	
<b>Coût total des activités</b>	943 117	858 127
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les crédits		
Ajouter (moins) :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(27 067)	(26 672)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(109 775)	(99 587)
Total partiel	806 275	731 868
Rajustements pour les postes sans incidence sur le coût des activités, mais ayant une incidence sur les crédits		
Ajouter (moins) :		
(Diminution) augmentation des comptes débiteurs et avances	(29 800)	34 564
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	2 375
(Augmentation) diminution des créditeurs et charges à payer	(9 745)	68 632
Diminution des indemnités de vacances et congés compensatoires	6 620	21 881
(Augmentation) diminution des indemnités de départ	(13 868)	112 888
Total partiel	(46 793)	240 340
<b>Crédits de l'exercice en cours utilisés</b>	<b>759 482</b>	<b>972 208</b>

- b) Crédits fournis et utilisés :

	<b>2009</b>	<b>2008</b>
	(en dollars)	
Crédit 20 - Dépenses de fonctionnement	689 000	828 000
Montants législatifs pour les avantages sociaux des employés	84 672	79 975
	773 672	907 975
Moins: Crédits annulés: Fonctionnement	(3 099)	(25 308)
	770 573	882 667
Ajouter (moins) : Variation dans la comptabilisation des charges à payer	(11 091)	89 541
<b>Crédits de l'exercice en cours utilisés</b>	<b>759 482</b>	<b>972 208</b>

## Bureau du conseiller sénatorial en éthique

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009

### 4. Immobilisations corporelles

	Coût			Amortissement cumulé			Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Solde de clôture	2009	2008
Logiciels	49 500	-	49 500	24 008	9 900	33 908	15 592	25 492
Matériels d'informatique	18 766	-	18 766	12 062	6 255	18 317	449	6 704
Autres équipements et meubles	54 562	-	54 562	25 750	10 912	36 662	17 900	28 812
<b>Total</b>	<b>122 828</b>	<b>-</b>	<b>122 828</b>	<b>61 820</b>	<b>27 067</b>	<b>88 887</b>	<b>33 941</b>	<b>61 008</b>

### 5. Avantages sociaux

- (a) Prestations de retraite: Les employés du Bureau du conseiller sénatorial en éthique participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le Bureau versent des cotisations couvrant le coût du régime. En 2008-2009, les charges s'élèvent à 61 133 \$, alors qu'elles étaient en 2007-2008 de 58 302 \$, soit environ 2,6 fois les cotisations des employés.

La responsabilité du bureau relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

- (b) Indemnités de départ : Le Bureau du conseiller sénatorial en éthique verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les crédits futurs. Voici quelles étaient ces indemnités au 31 mars :

	<b>2009</b>	<b>2008</b>
	(en dollars)	
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	133 489	246 377
Avantages payés durant l'année	-	(123 428)
Charges pour l'exercice	13 868	10 540
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	147 357	133 489

## Bureau du conseiller sénatorial en éthique

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009

---

### 6. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le Bureau est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le gouvernement a structuré certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de sorte qu'un seul ministère mène sans frais certaines activités au nom de tous. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ne sont pas inclus à titre de charges dans l'état des résultats du Bureau. D'autres types de services sont considérés comme faisant partie intégrante du fonctionnement normal car ils ne sont pas toujours fournis gratuitement à tous les ministères. Il s'agit notamment des locaux et de certains avantages sociaux. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats du Bureau :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Services fournis gratuitement:	(en dollars)	
Locaux	73 046	69 326
Contributions de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires	<u>36 729</u>	<u>30 261</u>
Total	<u>109 775</u>	<u>99 587</u>

Le Sénat du Canada fournit des services au Bureau du conseiller sénatorial en éthique et achète des biens services pour le compte de ce dernier. Le coût de ces biens et services est inclus dans les présents états financiers.

Le tableau ci-après illustre les montants des comptes créditeurs et débiteurs auprès des autres ministères et agences :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Débiteurs	17 328	46 491
Créditeurs	9 432	11 941

### 7. Avoir du Canada

L'avoir du Canada, qui est présentement dans une situation déficitaire, représente le passif du Bureau, après déduction des immobilisations corporelles, qui n'a pas encore été financé par des crédits. Les obligations au titre des indemnités de départ et des vacances en constituent les principaux éléments. Ces montants seront financés par les crédits parlementaires des exercices ultérieurs à mesure qu'ils seront payés.